

**A LA RENCONTRE DES DIRIGEANTS
DE LA
BANQUE CENTRALE DU CONGO**

En 55 ans d'existence, l'Institut d'Emission a connu douze Gouverneurs, dont deux pour la période coloniale et dix pour les années d'après l'indépendance. Dans ce même laps de temps, la Banque a connu onze Vice-Gouverneurs. Issus pour la plupart d'horizons bien différents, ils sont venus consolider la Banque Centrale, chacun de sa propre personnalité et de son expérience unique. Bien sûr que les marques laissées par leur passage à la tête de la Haute Direction de la Banque Centrale ne peuvent qu'être le reflet de la durée même de leur mandat ainsi que du contexte spécifique dans lequel ils l'ont exercé.

Ces différents dirigeants d'après l'indépendance ont dû souvent faire face à l'immixtion intempestive du pouvoir politique dans la gestion de l'Institut d'Emission. Beaucoup d'entre eux ont connu diverses tracasseries conduisant parfois à la réduction de leur pouvoir, à leur suspension, à leur révocation, à leur condamnation voire à la privation de leur liberté sans qu'aucune infraction prouvée ne soit retenue à leur charge.

Somme toute, ces difficultés résident dans la latitude qu'a la Banque Centrale de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire.

A cet égard, les sources de tension entre le gouvernement et la Banque Centrale sont apparues notamment dans trois domaines, à savoir :

- i) la gestion du régime des changes ;
- ii) le contrôle des émissions monétaires, et
- iii) les avances au Trésor.

Dans le domaine de la gestion du régime des changes, on citera les problèmes ci-après :

- l'ajustement du taux de change lorsque le pays pratiquait le régime des changes fixes ;

- la fréquence ainsi que la hauteur de l'ajustement du taux de change lorsque le pays était engagé dans un régime de flottement administré ;
- l'adaptation de la réglementation de change aux réalités du marché.

Dans le domaine des émissions monétaires, on relèvera trois problèmes :

- l'émission des billets à valeur faciale élevée, c'est-à-dire l'adaptation de la valeur faciale des billets à l'évolution de l'inflation ;
- la démonétisation ou la remonétisation de certaines coupures ;
- le contrôle des émissions monétaires en vue de limiter la création monétaire.

Enfin dans le domaine des avances au Trésor on signalera quatre problèmes :

- la fixation des taux d'intérêts ;
- le respect de la limite légale du montant des avances à consentir au Trésor ;
- la monétisation du déficit du Trésor ;
- l'incapacité pour l'Etat, voire même son refus de rembourser les avances reçues et/ou de payer les intérêts dûs.

C'est souvent dans ce climat d'incompréhension que le Gouverneur exerce son mandat. Tirer son épingle du jeu requiert une dose politique et des résultats probants !

1. LES DIRIGEANTS DE LA BANQUE CENTRALE DE L'EPOQUE COLONIALE

- **Gouverneur** : Paul-Marie CHARLES
(6 août 1951 – 6 avril 1954)
Vice-Gouverneur : poste non prévu.

Paul-Marie CHARLES. Il est né le 28 avril 1885 à St-Josse-ten-Noode. Docteur en droit de l'Université de Louvain, il a débuté sa carrière dans la magistrature. Il a été tour à tour Substitut du Procureur du Roi à Mons (1911), à Bruxelles (1913), Auditeur Militaire en campagne (1914-1918), Premier Substitut du Procureur du Roi à Bruxelles (1920) et Substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de Bruxelles (1924). Puis, il a orienté sa carrière vers le Congo Belge. Il a été successivement Conseiller juridique au Ministère des Colonies et Professeur à l'Université Coloniale d'Anvers (1925) ; Chef de Cabinet du Ministre des Colonies (1927) ; Secrétaire Général du Département des Colonies (1929). Entre 1929 et 1934, le Roi Albert I^{er} lui a confié la formation coloniale du prince royal. Il a été appelé au gouvernement et a occupé à deux reprises le poste de Ministre des Colonies. Entre les deux mandats, il a exercé les fonctions d'Administrateur Général des Colonies et Chef du personnel de ce ministère depuis le 27 juin 1931. Le 13 janvier 1938, il fut nommé Président du Conseil d'Administration de la Banque du Congo Belge, puis Gouverneur de ce précurseur de l'Institut d'Emission. A ce titre, il siégeait au Conseil de Régence de la Banque Nationale de Belgique. Il était aussi Président de l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux (OTRACO), Président de la Royale Union Coloniale Belge, Président de l'œuvre de Saint Vincent de Paul et de la Fondation Damien, Membre du Conseil Colonial depuis 1940. Il est décédé le 6 avril 1954.





- **Gouverneur** : Hector-Jules MARTIN
(17 juin 1954 – 3 octobre 1960)
- Vice-Gouverneur** : Karel-Antoine-Francis
VERCRUYSSSE
(6 avril 1957 – 3 octobre 1960)

Hector-Jules MARTIN. Il est né en 1899 à Cuesmes. Après des études à l'Institut Provincial des Industriels du Hainaut, il entra à la Banque du Congo Belge. Il fut nommé Secrétaire de Direction à Léopoldville en 1922, Directeur à Elisabethville en 1927 et directeur à Bruxelles en 1945. Lorsque la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi fut créée, en 1951, H. Martin est nommé premier Directeur et, en 1954, Gouverneur. Commissaire de la Fondation Hoover pour le Développement de l'Université de Bruxelles, depuis 1942. Administrateur-trésorier de la Fondation belge à Montana, 1949. Administrateur, puis Vice-Président de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, 1952-1958. Administrateur, puis Vice-Président de la Société de Crédit au Colonat et à l'Industrie, 1953-1958. Trésorier Général honoraire de la Croix Rouge de Belgique. Administrateur, Président du Groupe financier de l'Institut National d'Études pour le développement du Bas-Congo « Inga », 1958-1960.



Karel-Antoine-Francis VERCRUYSSSE. Il est né en 1903 à Dixmude. Inspecteur Général, 1947-1951. Chef de la Comptabilité générale. Licencié en sciences commerciales et financières de l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis, il entra à la Banque en 1937. A la libération, il fut détaché pendant deux ans au Ministère des Finances, où il dirigea le Service de Déblocage, institué dans le cadre des mesures d'assainissement monétaire. Il quitta la Banque en 1951 pour devenir Directeur, puis Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Membre du Conseil de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change et Professeur à l'Institut de Commerce Saint-Louis, à Bruxelles.

2. LES DIRIGEANTS DE LA BANQUE CENTRALE D'APRES L'INDEPENDANCE

- **Gouverneur** : Albert NDELE MBAMU
(24 février 1961–15 septembre 1970)
Vice-Gouverneur : poste non prévu.

Albert NDELE MBAMU. Originaire du Bas-Fleuve, il a vu le jour à Boma le 15 août 1930. Après ses études primaires et secondaires, il a entrepris des études universitaires à l'Université Lovanium de Kinshasa. Encore étudiant, il s'intéressait aux activités politiques de l'ABAKO, du syndicat des fonctionnaires APIC et du journal « Congo ». En 1958, il fut le premier étudiant congolais licencié en sciences économiques. Il a poursuivi des études financières post-universitaires à l'Université Catholique de Louvain en 1959. Sa présence en Belgique l'a amené à faire partie, au lendemain de la Table Ronde politique, de la Commission De Voghel chargée de préparer les matériaux de la Conférence économique où il fut désigné, en avril-mai 1960, porte-parole des délégués du Collège Exécutif Général, le gouvernement de transition de l'époque. A l'issue des travaux de Bruxelles, il fut retenu dans le Groupe de Travail des Quinze Congolais chargé d'approfondir les problèmes en suspens. A l'indépendance, il devint le chef de Cabinet du Ministre des Finances du Gouvernement Lumumba. Trois mois plus tard, il assumait les fonctions de Commissaire Général aux finances et de Vice-Président du Collège des Commissaires Généraux, de septembre 1960 à février 1961. Dans la perspective de la dissolution de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, il fit mettre en place, par le décret-loi du 3 octobre 1960, le Conseil Monétaire chargé de liquider cette institution coloniale. Le 24 février 1961, il fut nommé, à trente ans, Gouverneur de la Banque Nationale du Congo, laquelle, créée juridiquement le 23 février 1961, n'entra effectivement en activité que le 22 juin 1964. Il exerça ses fonctions pendant neuf ans et huit mois. En février 1963, il fut nommé, par arrêté du Premier Ministre Adoula, membre de la Commission technique chargée d'étudier et de proposer des mesures pour lutter contre le déséquilibre financier et économique. Il a fait véritablement asseoir la Banque Centrale. Il a lancé le programme de la première extension de l'Institut d'Emission. Il a développé la politique de formation des cadres universitaires, spécialement à l'étranger, pour



faire face au départ massif des agents administratifs belges. Durant son mandat, il a su défendre l'autonomie de gestion des ressources de la Banque confrontée au pouvoir politique, grâce à l'assistance du Fonds monétaire international. Son mandat de Gouverneur et de Président du Conseil d'Administration de l'Institut d'Émission fut renouvelé pour une durée de cinq ans le 23 juin 1967. Il a participé très activement à la création de la société « Générale Congolaise des Minerais », GECOMIN (1966) et de la « Société Congolaise de Financement du Développement », SOCOFIDE (1968), qui devinrent respectivement GECAMINES et SOFIDE. Il a lancé, le 24 juin 1967, avec l'assistance du FMI, la réforme monétaire qui aboutit à l'unité monétaire « le zaïre ». Le 15 septembre 1970, il fut nommé Ministre d'Etat chargé des Finances.

- **Gouverneur** : Jules-Fontaine SAMBWA PIDA N'BAGUI
(premier mandat du 15 septembre 1970 au 10 août 1977 et
deuxième mandat du 27 août 1980 au 12 avril 1985)
Vice-Gouverneur : Jean N'SELE EKOFO ANYENGA
(7 janvier 1975 – 3 juin 1986)

Jules-Fontaine SAMBWA PIDA N'BAGUI. Originaire de l'Equateur, il est né le 12 novembre 1940 à Mbandaka. Il fit ses études primaires et secondaires au Groupe Scolaire de Mbandaka. Après sa licence en sciences économiques obtenue à l'Université Libre de Bruxelles en 1967, il fut nommé Conseiller à la Présidence de la République chargé des problèmes économiques, financiers, commerciaux et monétaires le 7 octobre 1967, Administrateur de l'Economat du Peuple (27 octobre 1967), puis membre du Conseil de la Banque Nationale du Congo (4 mai 1968). Il devint Directeur Adjoint du Bureau du Président de la République le 8 mai 1969, Conseiller à la Banque Nationale en 1969, Administrateur à la SOFIDE en 1970. Le 15 septembre 1975, il fut nommé, à moins de trente ans, Gouverneur de la Banque Nationale du Congo et Président du Conseil d'Administration de l'Institut d'Emission. Son mandat fut reconduit le 15 septembre 1975. Il est le seul Gouverneur à revenir à la Banque Centrale après un premier départ. Auparavant, début 1980, il revint aux affaires en occupant à nouveau les fonctions de Directeur Adjoint du Bureau du Président de la République, et retrouvait, à quarante ans au cours de la même année, la Banque Centrale pour un second mandat de près de cinq ans. Le 12 avril 1985, il fut nommé Commissaire d'Etat à l'Economie et Industrie. En juillet 1985, il fut permuté à la tête du département du Plan et y resta jusqu'en septembre 1987, date à laquelle il fut promu Vice-Premier Commissaire d'Etat chargé des secteurs économique et monétaire, puis Premier Commissaire d'Etat d'avril à novembre 1988. Il exerça ensuite les fonctions de Président de la Cour des Comptes, de novembre 1988 à janvier 1990. Parallèlement à toutes ces fonctions, il était Chargé de cours à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Nationale du Zaïre/Campus de Kinshasa. Il a posé en 1974 la première pierre de l'Hôtel des Monnaies et celle des bâtiments devant abriter les succursales de la Banque à Bandundu, Boma et Mbujimayi. Il a créé l'Institut de Formation du Personnel en septembre 1974. Décédé le 4 mars 1998, il est l'auteur d'un livre posthume publié en



février 2001 sous le titre de « Programmes d'ajustement structurel ou une nouvelle stratégie de développement économique pour l'Afrique ».



Jean N'SELE EKOFO ANYENGA. Originaire de l'Equateur, il est né le 10 juin 1930 à Mbandaka. Après avoir obtenu en 1947 son diplôme d'études secondaires commerciales au Collège Saint-Joseph à Kinshasa, il fut mobilisé en 1948 et dut effectuer deux ans de service militaire qu'il termina en 1950 au Quartier Général. Il fut aussitôt recruté en avril 1950 par la Société Congolaise de Banque. Il perfectionna ses connaissances en s'inscrivant aux cours par correspondance de l'Institut National de Comptabilité et de l'Institut des Sciences Bancaires et Boursières de Bruxelles. En 1958 s'offrit à lui l'occasion de faire un stage professionnel en Belgique auprès de la Banque Lambert à Bruxelles, et de suivre des cours de gestion comptable à l'Institut Sainte-Marie. Rentré au pays, il se vit confier la responsabilité de divers services avant d'être promu Fondateur de Pouvoir, en 1959. Il assumait les fonctions d'Attaché de Direction Générale, chargé notamment de la liaison entre l'Administration centrale et les différents départements d'exploitation. Il fut appelé en 1960 à faire partie de la délégation congolaise à la Conférence de la Table Ronde économique belgo-congolaise de Bruxelles. A l'accession du Congo à l'indépendance, il fut nommé chef de Cabinet du Ministre Résident en Belgique. A ce titre, il participa aux négociations tenues à Genève sous les auspices du Fonds Monétaire International entre le Congo, la Belgique et le Ruanda-Urundi afin de partager le patrimoine de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Il fut également associé à une mission de coordination de l'Assistance Technique nécessitée par la crise congolaise en 1960. Après son rappel à Kinshasa, il fut désigné en octobre 1960 Vice-Président du Conseil Monétaire et Directeur de l'Office de Change. En 1963, la mission lui fut confiée par le Président Kasa-Vubu de réintégrer sur le plan monétaire la province du Katanga qui venait de mettre fin à sa sécession. Ainsi, il organisa le retrait de la circulation des francs katangais, et procéda à la récupération du patrimoine national placé à l'étranger. En 1964, il accéda aux fonctions d'Administrateur, puis de Président de la Société Congolaise de Banque, devenue plus tard Banque

du Peuple. En 1971, il fut nommé Président Administrateur-Délégué de la Société Congolaise de Banque. Les nouveaux statuts de cette banque promulgués en 1972 lui donnèrent l'appellation de Directeur Général. Il organisa l'autonomie opérationnelle de la banque, modernisa son équipement, développa son réseau de correspondants, étoffa son encadrement et multiplia les points d'exploitation dans le pays. Depuis 1967, il avait été élu Président de l'Association Congolaise des Banques. Son mandat fut reconduit à titre exceptionnel en 1970 et 1973. Il assumait cette fonction jusqu'à sa nomination comme Vice-Gouverneur de la Banque du Zaïre le 7 janvier 1975, à 45 ans. Il a exercé ces fonctions pendant onze ans jusqu'au 3 juin 1986. Son mandat avait été prorogé en 1980 et 1982.



- **Gouverneur** : Charles BOFOSSA W'AMBEA NKOSO
(19 août 1977 – 6 mars 1979)
- Vice-Gouverneur** : Jean N'SELE EKOFO ANYENGA
(19 août 1977 – 6 mars 1979)

Charles BOFOSSA W'AMBEA NKOSO. Il est né le 24 juin 1938 à Kinshasa. Après ses études secondaires à l'Institut Saint Joseph, il a poursuivi ses études supérieures à l'Université Lovanium de Kinshasa d'où il est sorti en 1963 licencié en sciences économiques. Il a commencé sa carrière professionnelle comme chef de Bureau au Ministère du Plan (1963-1965). Il fut Conseiller du Ministre de l'Economie Nationale (1965-1966), puis Directeur de Cabinet au Ministère de l'Economie Nationale (1966-1967). Il est devenu Directeur au Ministère des Finances, de 1967 à 1968, et Secrétaire Général au même ministère de 1968 à 1974. Il fut promu en 1975 Commissaire d'Etat aux Finances, et Gouverneur de la Banque du Zaïre le 19 août 1977 après en avoir assumé l'intérim du 10 au 19 août de la même année. Il avait alors trente-neuf ans. Il retrouva le Département des Finances en qualité de Commissaire d'Etat en mars 1979. En 1981, il fut nommé Chargé de Mission auprès du Département de l'Agriculture et du Développement Rural pour la mise sur pied de la Banque de Crédit Agricole. Il devint ensuite Président Délégué Général de ladite banque en juillet 1983. Le 7 novembre 1983, il passa Président Délégué-Général de la Société Nationale des Assurances avant de devenir Directeur du Bureau du Premier Commissaire d'Etat, le 20 janvier 1984. Il a aussi été Président Délégué-Général à l'Office des Douanes et Accises. Le Gouverneur Bofossa a réorganisé la Banque Centrale au niveau de la Haute Direction : il créa auprès de son bureau une Cellule de Coordination élevée au rang de Département ayant pour tâches de proposer des initiatives dans la définition et l'orientation de la politique monétaire, du crédit et du change, ainsi que dans le domaine de la gestion courante de la Banque. Elle fut remplacée plus tard par la Cellule des Conseillers du Gouverneur. Il mit aussi en place un Groupe Consultatif pour la gestion courante, présidée par le Vice-Gouverneur. Ce dernier était aussi assisté d'un Cabinet propre. Le mandat de Charles Bofossa fut marqué par le retour des techniciens étrangers. En application des accords d'assistance technique conclus entre le FMI et le Zaïre, un poste de Directeur Principal fut créé au sein de la Banque Centrale en septembre 1978. Le Directeur Principal devait, par délégation de pouvoirs du Gouverneur de la Banque du Zaïre, superviser directement et en

permanence les Départements de la Banque qui avaient dans leurs attributions la conception et l'exécution de la politique monétaire, du crédit et du change. Il avait aussi autorité directe sur neuf autres Départements.



- **Gouverneur** : Jules-Croy Emony Mondanga
(6 mars 1979 – 27 août 1980).

Vice-Gouverneur : Jean N'Sele Ekofo Anyenga
(6 mars 1979 – 12 avril 1985)

Jules-Croy Emony Mondanga. Originaire de l'Équateur, il est né le 25 octobre 1938 à Luluabourg. Son éducation fut confiée aux Frères des Ecoles Chrétiennes : pour les études primaires à l'École Saint Georges de Kintambo (1947-1953) et pour les études secondaires modernes à la Colonie Scolaire de Boma (1953-1959). Il fit ses études universitaires à l'Université Lovanium d'où il sortit licencié en sciences économiques en septembre 1963. Engagé à la Banque Centrale en cette même année, il gravit rapidement les échelons : Chef de service principal (1967), puis Sous-Directeur au Département du Crédit (1968), Directeur de Cabinet du Gouverneur (1969-1971), membre du Comité Consultatif du Gouverneur (1967-1971), membre et Vice-Président du Comité de Direction Générale (1967-1974). Après la dissolution de cette structure, il exerça les fonctions de Responsable de l'Inspection des Banques (1974). Le 6 mars 1979, il fut nommé, à quarante et un ans, au titre de Gouverneur de la Banque du Zaïre. Le Gouverneur Emony hérita de son prédécesseur la politique d'assistance technique étrangère. Sous son mandat furent opérés la démonétisation et le remplacement des coupures de 10 Z et de 5 Z, décidés par le Gouvernement le 24 décembre 1979, sous le nom d'« opération Alpha », à l'instar de l'opération Gutt en Belgique en 1944. Il a occupé plus tard plusieurs autres fonctions en dehors de la Banque Centrale : Président Délégué-Général à l'Office des Petites et Moyennes Entreprises du Zaïre (1974-1976), à l'Institut National de la Sécurité Sociale (1983-1985) et à l'Office de Gestion de la Dette Publique (1988-1991). Il a plusieurs fois fait partie du Gouvernement : Commissaire d'Etat aux Finances (1977-1978), au Commerce Extérieur (1981), au Portefeuille (1981-1982). Retraité le 20 septembre 1991 au grade de Directeur Principal, il est décédé le 15 août 1999 à Kinshasa.

- **Gouverneur** : Pierre PAY PAY WA SYAKASSIGHE
(12 avril 1985 – 30 mars 1991)

Vice-Gouverneur :

- Jean N'SELE EKOFO ANYENGA
(12 avril 1985- 3 juin 1986)
- Omer TSHIUNZA MBIYE
(novembre 1986-février 1987)
- Casimir GBENDO NDEWA TETE
(février 1987-30 mars 1991)

Pierre PAY PAY WA SYAKASSIGHE. Il est né le 10 juillet 1946 à Bukavu. Après ses études secondaires, il s'inscrit à l'université Lovanium de Kinshasa d'où il sortit en 1969 licencié en sciences économiques. Il fut immédiatement engagé à la faculté des sciences économiques en qualité d'Assistant chargé des travaux pratiques d'économie politique et de statistique. Dans les années qui ont suivi, il fut sollicité pour exercer en même temps les fonctions de Directeur de Cabinet du Recteur de l'Université Lovanium(1970), Directeur de Cabinet du Recteur de l'Université Nationale du Zaïre (1971) et Secrétaire du Conseil d'Administration de l'Université Nationale du Zaïre (1972). Début 1975, il s'orienta vers le secteur privé dans le Groupe pharmaceutique MEDIPHAR dont il devint Directeur Général Adjoint, puis Administrateur Directeur Général. A ce titre, il fut désigné Vice-Président du groupement de l'Association Nationale des Entreprises du Zaïre (ANEZA) pour le secteur pharmaceutique. Il entra au gouvernement le 18 janvier 1980 au poste de Commissaire d'Etat à l'Economie Nationale et à l'Industrie et Commerce Extérieur (novembre 1980-1982), au Portefeuille (1982-1983) et à nouveau à l'Economie Nationale et à l'Industrie (1983-1984). Il fut Président Délégué-Général de la Générale des Carrières et des Mines (GECAMINES/ COMMERCIALE) à partir de novembre 1984. Il fut nommé Gouverneur de la Banque du Zaïre à trente-neuf ans en avril 1985 et exerça ces fonctions jusqu'au 30 mars 1991. Il a créé en janvier 1986 le Service des Pensions chargé de s'occuper des problèmes des retraités, des veuves et orphelins à charge de la Banque. Il a mis en place en avril 1987 un organe-conseil dénommé « Audit du Gouverneur ». Il a institué le bureau de représentation de la Banque Centrale du Congo à Bruxelles.





Omer TSHIUNZA MBIYE. Originaire du Kasai Oriental, il a vu le jour à Mwene-Ditu le 30 novembre 1941. Après ses études secondaires, il s'inscrit à l'Ecole Nationale de Droit et d'Administration, et fut proclamé licencié en sciences économiques et financières en 1965. Il a décroché tour à tour un diplôme d'études supérieures en sciences économiques à l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève en 1967, et un doctorat en sciences économiques/option économie monétaire et financière internationale à l'Université d'Aix-en-Provence en 1970. Il a débuté sa vie professionnelle comme Assistant à l'Ecole Nationale de Droit et d'Administration (1965). Nommé Professeur, il parcourut tous les échelons jusqu'au grade de Professeur Ordinaire au sein de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Kinshasa en mars 1976. Il y a exercé en outre les fonctions de Secrétaire Académique, de Vice-Doyen chargé de la Recherche et Directeur de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (1976-1979), de Doyen de la Faculté des Sciences Economiques. Il est auteur de deux ouvrages et de nombreux articles scientifiques dans le domaine monétaire. Parallèlement à sa carrière académique et scientifique, il fut nommé Conseiller à la cellule économique et monétaire au Bureau du Président de la République (18 janvier – 27 août 1980), puis promu Directeur Adjoint du Bureau du Président de la République (1980-1986). Il a exercé à quarante-cinq ans, durant trois mois, les fonctions de Vice-Gouverneur à la Banque du Zaïre (novembre 1986 – février 1987) avant d'être appelé au gouvernement en qualité de Commissaire d'Etat à l'Economie et à l'Industrie (février – août 1987). Il fut sollicité comme consultant indépendant de la Cellule Technique pour la Réforme Monétaire (CETEREM), de septembre 1997 à septembre 1998, dans le cadre des réflexions préparatoires au lancement du franc congolais le 30 juin 1998. Il est nommé, depuis le 28 mars 2003, au Conseil d'Administration de la Banque Centrale.

Casimir GBENDO NDEWA TETE. Originaire de l'Equateur, il est né à Yakoma le 4 mars 1945. Il a entamé ses études primaires chez les Frères Maristes dans la Province Orientale à Buta et Kisangani et les a terminées à Yakoma chez les Pères Capucins. Il a entrepris ses études secondaires dans la Province de l'Equateur au Collège Saint Laurent de Gemena, au Collège secondaire de Ubangi et au Collège Saint Thomas Moore de Lisala. Détenteur d'une licence en sciences économiques de l'Université Lovanium (1970), il fut engagé au cours de la même année en qualité de Chef de projet à la SOFIDE. L'année suivante, il fut envoyé en stage de formation au Centre d'Etudes Financières Economiques et Bancaires (CEFEB) à Paris. Engagé en 1972 à la Banque Centrale au Département de l'Inspection des Banques, il gravit les échelons de Chef de bureau et de Chef de service adjoint. Par la suite, il fut versé au Département du Crédit où il exerça les fonctions de Responsable Adjoint, de Chef de Service et Chef de Service Principal. En 1986, il fut d'abord appelé au Cabinet du Gouverneur de la Banque pour y exercer les fonctions de Chef de Cabinet Adjoint, puis il fit brièvement une entrée au Gouvernement comme Vice-Ministre des Finances avant de retourner, à quarante et un ans, à la Banque Centrale en qualité de Vice-Gouverneur. En mars 1991, il fut confirmé premier Vice-Gouverneur chargé de la gestion courante.





- **Gouverneur** : Jean-Gualbert NYEMBO SHABANI
(30 mars 1991 – 2 avril 1993)

Premier Vice-Gouverneur :

- GBENDO NDEWA TETE
(30 mars 1991-mars 1992)

Deuxième Vice-Gouverneur :

- Anderson MAWAKANI SAMBA
(30 mars 1991-12 février 1992)

- Joseph BUHENDWA BWA MUSHABA
(12 février 1992 – 2 avril 1993)

Jean-Gualbert NYEMBO SHABANI. Né le 5 août 1937 à Kayanza dans le territoire de Kongolo au Nord Katanga, il a fait ses études primaires et secondaires à l'Institut Saint Boniface de Lubumbashi. Il a commencé ses études universitaires de propédeutique et de candidature en sciences économiques à l'Université Lovanium de Kinshasa (1959-1962). Il a poursuivi ses études supérieures à l'Université Catholique de Louvain où il a obtenu sa licence en sciences économiques en 1964. De 1964 à 1965, il a exercé les fonctions de Directeur Adjoint au Bureau de Coordination économique et de Conseiller économique auprès du Premier Ministre Moïse Tshombe. Profitant de son exil politique en Belgique en 1966, il a acquis à l'Université Catholique de Louvain un statut de chercheur qui a abouti à un doctorat en sciences économiques en 1975. Il fut nommé Professeur à la Faculté des Sciences économiques en 1976. Il entra pour la première fois au Gouvernement en qualité de Commissaire d'Etat à l'Economie nationale le 23 février 1977. Par la suite, il occupa les fonctions de Commissaire d'Etat au Portefeuille (19 août 1977), à l'Economie (13 décembre 1977), au Portefeuille (5 janvier 1979), à l'Agriculture et au Développement rural (18 janvier 1980 – 18 février 1981). Après un bref passage au Bureau Politique du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) en 1981, il fut rappelé au Gouvernement dans les Départements suivants : Economie, Industrie et Commerce Extérieur (5 novembre 1982), Agriculture et Développement rural (1^{er} novembre 1983), Commerce extérieur (1^{er} février 1985 – 12 avril 1985). En avril 1985, il fut appelé aux fonctions de Président Délégué-Général de la GECAMINES HOLDING. En 1987, il est revenu pour la troisième fois au Gouvernement aux postes de Ministre des Finances et du Budget, de Ministre de l'Economie et Industrie, de Vice-Premier Ministre chargé des secteurs économique et financier et enfin de Ministre de l'Agriculture.

Son mandat de Gouverneur de la Banque Centrale a commencé à cinquante-trois ans le 30 mars 1991 et s'est terminé le 2 avril 1993. Le Gouverneur NYEMBO a introduit en avril 1992 de nouvelles structures organiques dans la Banque. Il a redynamisé l'Audit du Gouverneur. En plus de sa vocation initiale, l'Audit devait mener des réflexions et faire des propositions face aux problèmes économiques, financiers et monétaires du pays. Il a eu à s'entourer de deux Vice-Gouverneurs, chargés respectivement de la gestion courante et des questions de politique monétaire.

Anderson MAWAKANI SAMBA. Né le 3 décembre 1936, il est originaire du Bas-Congo. Après sa licence en sciences commerciales et financières obtenue au Centre Universitaire de l'Etat à Anvers en 1964, il acquit le diplôme d'ingénieur commercial dans le même établissement en 1965. Il débuta sa carrière à la Banque Nationale du Congo le 12 novembre 1965, et fut rapidement promu Responsable Adjoint du Département des Etudes. En 1968, il effectua un stage de formation auprès de la Banque Nationale de Belgique. Il fut promu Chef de Service Principal et Responsable titulaire du Département des Etudes (1968-1970). Il quitta temporairement la Banque Centrale pour exercer les fonctions de Directeur de Cabinet au Ministère des Finances et du Budget de 1970 à 1972. Revenu à la Banque, il y exerça successivement les fonctions de Conseiller au Département des Etudes (1972-1974), Directeur du Département des Etudes (1974-1977), Directeur du Département de la Réglementation du Change et des Accords Internationaux (1977-1980), et encore Directeur du Département des Etudes (1980-1984). Il fut envoyé au Fonds monétaire international aux fonctions d'Administrateur Suppléant (1985-1986), puis d'Administrateur (1986-1990). De retour au pays, il fut promu à cinquante-quatre ans 2^{ème} Vice-Gouverneur de la Banque du Zaïre chargé des questions de politique monétaire, en mars 1991. Le 12 février 1992, il fut nommé Président-Délégué Général de la Nouvelle Banque de Kinshasa où il resta jusqu'au 28 février 1997. Il fut sollicité comme consultant indépendant de la Cellule Technique pour la Réforme Monétaire (CETEREM) de septembre 1997 à septembre 1998, ayant déjà participé aux travaux relatifs à la réforme monétaire de 1967. En 2002, il est revenu à la Banque Centrale du Congo comme Conseiller du Gouverneur.





- **Gouverneur** : Joseph BUHENDWA BWA MUSHABA
(2 avril 1993 – 1^{er} février 1994)

Vice-Gouverneur : Gaston NDIANG KABUL
(2 avril 1993 – 1^{er} février 1994)

Joseph BUHENDWA BWA MUSHABA. Originaire du Sud-Kivu, il a vu le jour à Lulonge le 4 octobre 1942. Il accomplit ses études primaires successivement à Nyabangere, Kalole, Burhale, et Mugeru dans le Sud-Kivu. Il poursuit ses études secondaires, de 1956 à 1963, au Petit Séminaire de Mungombe, à Mugeru et au Collège Saint Paul à Bagira. Inscrit à l'Université Lovanium, il obtint sa licence en sciences économiques en 1967. Sélectionné après concours, il fut affecté, au sortir des études, au Département Etranger de la Banque Centrale, le 16 novembre 1967. Recruté en qualité de Chef de Bureau, il accéda en dix ans au grade de Directeur. Il a assumé au sein de la Banque plusieurs postes de : Responsable du Service de conception (Brain-Trust) au Département Etranger (1969-1971), Chef de Service Responsable intérimaire au Département des Etudes (1971-1974), Sous-Directeur, responsable du Département de la Réglementation du Change et des Accords Internationaux (1974-1976), Responsable du Département du Contrôle et des Statistiques des paiements extérieurs (1976-1977). Il a dirigé la Direction des Etudes (1978-1979) et cumulé cette responsabilité avec celle de la Cellule des Conseillers du Gouverneur (1979). Il a dirigé le Cabinet du Gouverneur (1980), le Département de l'Institut de Formation du Personnel (1980-1982) au sein duquel il a assuré les cours d'économie politique et de la réglementation des changes. Entré au Gouvernement en février 1983, il a assumé successivement les fonctions de Secrétaire d'Etat aux Finances, Budget et Portefeuille. Revenu à la Banque, de nouvelles fonctions lui ont été confiées : Responsable du Département des Affaires Administratives (1984-1986), du Département de la Réglementation du Change et des Accords internationaux (1988-1989). Il fut chargé de monter la Direction des Matières Précieuses, dont la mission était d'intervenir directement sur le marché de l'or et du diamant de production artisanale. Il en fut récompensé par une promotion au grade de Directeur Principal. En mai 1992, il devenait deuxième Vice-Gouverneur, puis fut promu Gouverneur à cinquante ans le 2 avril 1993. Il a eu la tâche de conduire la réforme monétaire du 22 octobre 1993, mieux connue sous le nom de « la réforme Birindwa » en référence au Premier ministre qui l'a initiée. Durant son mandat,

le Conseil de la Banque fut revigoré. A l'issue de son mandat, il a consigné son expérience dans un livre publié en octobre 1996 à compte d'auteur : « La Banque Centrale et l'économie zairoise ».



- **Gouverneur** : Godefroid NDIANG KABUL
(1^{er} février 1994 – 25 novembre 1994).

Vice-Gouverneur : Etienne Crispin MANTOMINA
KIALA
(1^{er} février 1994 – 16 janvier 1995)

Godefroid NDIANG KABUL. Originaire du Bandundu, il est né le 26 juillet 1946 à Banda dans le territoire d’Idiofa. Il a entamé ses études primaires et secondaires au Collège Notre Dame d’Idiofa et les a terminées à l’Athénée de Kikwit où il a obtenu son diplôme d’Etat en 1967. Après sa licence en sciences économiques à l’Université Lovanium en 1971, il est entré après concours à la Banque Centrale le 5 décembre 1972 où il va accomplir toute sa carrière professionnelle. Recruté au grade de Chef de Bureau, il fut affecté au Département de l’Inspection des Banques. Deux ans plus tard, il devenait Chef de Service-Adjoint, Responsable du Service « Contrôle des Banques Agréées » au sein du même Département. Douze ans après son engagement, il accéda en 1984 aux fonctions de Directeur Adjoint au Département du Contrôle et des Statistiques des paiements extérieurs, puis au Département des Etudes en 1985. En janvier 1990, il fut promu Directeur du Département de la Comptabilité et du Budget. Fin décembre 1992, il devenait Directeur Principal supervisant le Département du Contrôle (Comptabilité et Budget, Contrôle Interne, Contrôle des intermédiaires financiers, Contrôle et Statistiques des paiements extérieurs). Trois mois plus tard, il a été élevé, à quarante-sept ans, au rang de Vice-Gouverneur. Promu Gouverneur le 1^{er} février 1994, il fut relevé de ses fonctions le 25 novembre 1994. Il est l’auteur du livre « La Banque Centrale du Congo : tome 1. La guerre pour la gestion du compte du Trésor – retour de manivelle ».

Etienne Crispin MANTOMINA KIALA. Originaire de Sundi dans le Bas-Congo, il est né à Kinshasa le 31 août 1937. Il a fait ses études primaires et secondaires à l'Institut Saint Joseph de Kinshasa, ses études universitaires à l'Université Lovanium où il obtint sa licence en sciences commerciales et financières en 1962. Il est le premier universitaire, en dehors du Gouverneur Ndele, auquel l'Institut d'Emission fit appel le 1^{er} septembre 1962 comme cadre de haut niveau dont il avait besoin. Il a effectué de nombreux stages de formation à l'étranger. Il fut affecté au Département Etranger de la Banque (1964-1965) avant d'occuper le poste de Conseiller du Gouverneur de la Banque Nationale du Congo en qualité de Directeur Adjoint du Département Etranger (1966). Fin décembre 1967, il accéda aux fonctions de Directeur, et dirigea pendant plus de vingt-quatre ans, tour à tour : le Département Etranger (1967-1970) ; le Département du Contrôle et des Statistiques des paiements extérieurs (1970-1975 et 1979-1980) ; le Département de l'Inspection des Banques (1977-1978) ; le Département de la Réglementation du Change et des Accords Internationaux (1976-1977 et 1980-1984) ; le Département du Change (1984-1987) et le Département du Crédit (1988-1992). Pendant le mandat du Gouverneur Ndele, il fut membre du Comité Consultatif du Gouverneur et membre du Comité de Direction Générale de 1967 à 1970. Le 4 mai 1992, il fut promu Directeur Principal et Coordonnateur de l'Audit du Gouverneur. Le 1^{er} février 1994, il fut promu à cinquante-sept ans Vice-Gouverneur en remplacement de Godefroid Ndiang Kabul élevé au rang de Gouverneur dont il assurera l'intérim du 25 novembre 1994 au 16 janvier 1995.





- **Gouverneur** : Patrice DJAMBOLEKA LOMA OKITONGONO (16 janvier 1995 – 17 mai 1997)
Vice-Gouverneur : KIKATA NGIMA (16 janvier 1995 – 17 mai 1997)

Patrice DJAMBOLEKA LOMA OKITONGONO. Originaire du Sankuru dans le Kasai Oriental, il a vu le jour à Bukavu le 21 février 1946. Après ses humanités littéraires achevées en juin 1968, il s'est inscrit à l'Université Lovanium de Kinshasa où il a décroché en juillet 1972 sa licence en sciences économiques. Au sortir des études, il a débuté comme Inspecteur des Finances, attaché au Cabinet du Commissaire d'Etat aux Finances de septembre 1972 à septembre 1974, avant d'en devenir Conseiller (1974-1977) puis Conseiller Principal (1977-1981). Il fut promu Secrétaire d'Etat aux Finances (1981-1983). Il a exercé les fonctions de Président-Délégué Général de l'Office de Gestion de la Dette Publique (OGEDEP) de 1983 à 1985. Il a été rappelé au Gouvernement le 12 avril 1985 en qualité de Commissaire d'Etat aux Finances. Il a exercé les fonctions de Gouverneur de la Banque Centrale du 16 janvier 1995 au 17 mai 1997.



KIKATA NGIMA. Originaire du Bandundu, il est né à Kayeye le 2 décembre 1949. Après ses études secondaires, il a d'abord enseigné à l'Athénée de Masi-Manimba (1970-1971). Admis à l'Université Nationale du Zaïre/Campus de Kinshasa, il a obtenu en 1974 sa licence en sciences commerciales et financières. Il a servi comme Inspecteur financier à l'Institut de Gestion du Portefeuille (1974-1975). En 1979, il fut nommé Sous-Directeur à l'Institut National de Sécurité Sociale et rapporteur général de la commission nationale de la réforme sur la sécurité sociale. Elu Commissaire du Peuple en 1982, il a siégé au Conseil Législatif dans la commission socio-culturelle et la sous-commission du travail et de la prévoyance sociale. Le 16 janvier 1995, il fut nommé à quarante-cinq ans, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale où il est resté jusqu'au 17 mai 1997.

- **Le Comité de Gestion de la Banque**

(27 juin 1997 – 8 août 1997)

La prise du pouvoir d'Etat par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) le 17 mai 1997 a fait partir la Haute Direction de la Banque qui était en place. Par l'arrêté ministériel n° 005/CAB/MIN.FIN/97 du 27 juin 1997, Baudouin KAYOKELA KASANGULA, Gaston KAHILU MBAKA et Alphonse NGANDU BUJITU KALONDA ont été désignés pour faire partie du Comité de Gestion de la Banque chargé de liquider les affaires courantes. Les deux derniers sont des anciens Cadres de l'Institut d'Emission.





- **Gouverneur** : Jean-Claude MASANGU MULONGO

(En fonction depuis le 8 août 1997)

Vice-Gouverneur :

- Nestor DIAMBWANA

(27 novembre 1997 – 13 mars 2006)

- Jean-Marie EMUNGU

(en fonction depuis le 13 mars 2006)

Jean-Claude MASANGU MULONGO a vu le jour le 18 août 1953 à Jadotville (Likasi) au Katanga. Après avoir obtenu en 1972 son baccalauréat en mathématique-physique à l'Ecole Internationale de Genève en Suisse, il partit étudier aux Etats-Unis d'Amérique dans l'Etat du Massachusetts à Worcester Polytechnic Institute. Détenteur d'un Bachelor of Science (1976), il a travaillé aux Etats-Unis comme Ingénieur en Mécanique chargé des analyses structurelles et des problèmes thermodynamiques à la Consolidated Aluminium Corporation.

Il a poursuivi ses études à Louisiana State University dans l'Etat de Louisiane et décroché en 1980 un Master in Business Administration (MBA), option Finance. Recruté par Citibank Kinshasa, il a assuré successivement les fonctions de Secrétaire Général chargé de la gestion financière, des ressources humaines, de l'administration des crédits et des services juridiques (1988-1991), Directeur Commercial chargé de la gestion des multinationales, et ensuite Directeur Général Adjoint (1992-1993). Il a été promu Administrateur Délégué de Citibank en avril 1993, et a exercé ces fonctions jusqu'au 8 août 1997, date à laquelle il fut appelé à quarante-quatre ans à présider aux destinées de la Banque Centrale du Congo.

Dans le monde de la banque à Kinshasa, il s'était déjà fait connaître par ses activités comme président de la Commission sociale de l'Association Congolaise des Banques (1990), vice-président de l'Association Congolaise des Banques (1993) et président du Club Service Fifty-One International.

L'une de ses premières tâches fut la réforme monétaire, couplée avec l'introduction du Franc congolais et la réunification de l'espace monétaire national de quatre zones à une seule le 30 juin 1998 confirmant ainsi le pari du slogan-programme : « Une monnaie unique pour un peuple uni ». Au sein de la Banque, il a réhabilité

en 1998 la Commission du Budget, qui date de juin 1976 et dont la mission est d'élaborer les prévisions budgétaires de la Banque Centrale et de proposer toute mesure de nature à améliorer sa gestion financière.

Le 26 février 1998, il a créé un organe technique dénommé « Comité de Restructuration Bancaire » chargé de définir le cadre légal de la restructuration des intermédiaires financiers, de piloter la mise en œuvre des plans de redressement conçus à cet effet, et enfin de proposer à la liquidation les institutions en faillite.

Les résultats de ce processus de restructuration au bout de cinq ans ont affiché non seulement une augmentation significative de l'activité bancaire attestée par des volumes de crédits et dépôts six fois plus élevés qu'avant la restructuration mais aussi par un nombre important d'opérateurs de banques offrant des produits et services nouveaux et de meilleure qualité.

En 1999, suite au désengagement des banques commerciales de certaines localités, le Gouverneur Masangu a encouragé la création des « Agences Autonomes » pour y prendre en charge les opérations de caissier de l'Etat.

Pour la Banque Centrale elle-même, il a balisé le chemin de l'avenir en publiant en 2004 « Le plan stratégique du développement de la Banque Centrale du Congo et du système financier national » étalé sur plusieurs années. Sous le Gouverneur Masangu, l'indépendance de l'Institut d'Emission en matière de politique monétaire a été consacrée par la loi n° 005/2002 du 7 mai 2002 relative à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo.

C'est également sous son mandat qu'a eu pour la première fois de son histoire, la certification des états financiers de la Banque Centrale du Congo par les Commissaires aux Comptes et l'auditeur international indépendant Deloitte and Touch en 2004, 2005 et 2006.

Dans le cadre de la modernisation de la Banque, il a contribué à :

- l'installation d'un réseau de télécommunication autonome et sécurisé entre le siège et 39 points d'exploitation dans le pays ;
- l'implantation de plusieurs logiciels comptables et financiers répondant aux besoins d'informations comptables, financières

et administratives en temps réel et permettant le suivi des opérations en devises ;

- l'implantation de logiciel de surveillance bancaire.

Il a été élaboré, sous son initiative :

- le Plan comptable de la Banque Centrale du Congo avec le concours du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo (CPCC) ;
- le Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC) avec le concours du CPCC, de l'Institut des Réviseurs Comptables et de l'Association Congolaise des Banques ;
- le Référentiel Comptable des Systèmes Financiers Décentralisés (coopératives d'épargne et institutions de micro-finances).

Parmi d'autres réalisations, on peut épingler :

- l'introduction d'un régime des changes flottants ;
- l'introduction d'instruments de régulation monétaire : Certificat de Dépôt (CD) et Billets de Trésorerie (BTR) ;
- la maîtrise de l'inflation dont les taux sont passés de trois à un chiffre ;
- la stabilisation de la monnaie nationale pendant 6 années consécutives (38 % de dépréciation alors qu'elle était de plus de 80 % chaque année dans la décennie 1990).

Le Gouverneur Masangu a joué un rôle prépondérant dans la reprise des relations avec les Institutions de Bretton Woods en 2001 ainsi que dans l'acheminement du pays au point de décision en juillet 2003, étape importante qui consacrera l'annulation de la dette extérieure de la République Démocratique du Congo une fois le point d'achèvement atteint.

Il a publié plus tard un autre ouvrage intitulé « Contribution à l'assainissement du système financier congolais », un recueil de 119 discours, allocutions et communications prononcés entre le 13 août 1997 et le 21 août 2004 », soit en moyenne 1,5 communications par mois.

Nestor DIAMBWANA. Il est né le 12 novembre 1948 à N’Kobo dans le Bas-Congo. Il a fait ses études primaires et une partie de ses études secondaires dans le Bas-Congo. Il a suivi les humanités pédagogiques à l’Athénée de Ngiri-Ngiri à Kinshasa, de 1964 à 1968. Licencié en sciences commerciales et financières de l’Université Nationale du Zaïre/Campus de Kinshasa en 1975, il a commencé sa carrière bancaire au sein de la Banque Commerciale Zaïroise en 1975 et exercé successivement les fonctions de Gérant de succursale (Goma, Kindu, Lubumbashi, Buta, Mbujimayi, Kisangani), de Chef du Département Clientèle au siège de Kinshasa, du Département Comptabilité, du Département Personnel et d’Adjoint Commercial, une fonction qui équivaut à celle de Directeur Commercial. En février 1997, il a rejoint le mouvement de lutte pour la libération du Congo, AFDL. Il a été élevé au poste de Vice-Gouverneur le 26 novembre 1997, fonction qu’il quitta le 13 mars 2006.





Jean-Marie EMUNGU. Originaire du territoire de Katakokombe dans le Kasai Oriental, il est né le 5 juin 1957 à Bukavu. Enfant de la maison, son père fut gérant adjoint successivement à Bukavu et à Kisangani. Il a fait ses études primaires au Collège Notre Dame de la Victoire de Bukavu (1962-1970). Il a fait des études commerciales et administratives aux Instituts Alfajiri et Ibanda de Bukavu (1970-1977). Licencié en Droit de l'Université du Burundi (anciennement Université Officielle de Bujumbura) en 1981, il a débuté sa carrière professionnelle comme Avocat en 1982 à Bukavu. Il fut membre et Secrétaire du Conseil de l'Ordre du Barreau près la Cour d'Appel de Goma, de septembre 1989 à février 1998. Il a exercé les fonctions de Bâtonnier de l'Ordre des Avocats près la Cour d'Appel de Goma du 28 février 1998 au 22 mars 2003. Il a longtemps œuvré dans le domaine de la promotion des droits de l'homme au sein de plusieurs organisations. Son engagement politique au sein du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) l'a conduit à exercer plusieurs fonctions de responsabilité dont principalement au poste de Chef de Département en charge des Finances, Budget et Portefeuille (2000-2003). Il fut également membre de la sous-commission Economique, Financière et Logistique de la Commission de Suivi (2003). Il a participé aux négociations de Lusaka qui ont abouti à la signature de l'Accord de Lusaka. Haut Représentant du Rassemblement Congolais pour la Démocratie à la Commission de suivi chargé de mettre en place les institutions de la Transition après la signature de l'Accord Global et Inclusif. Avant d'être désigné au poste de Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Congo le 13 mars 2006, il exerçait les fonctions de Directeur de Cabinet du Vice-Président de la République et Président de la Commission Politique, Défense et Sécurité depuis le 30 juin 2003.